



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 04/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre février à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal de la commune de Pujols sur Ciron, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présence de M. Dominique CLAVIER, maire.

Présents : Dominique CLAVIER, Florence GERVASONI, Séverine KIRCHER, Cécile LAROUSSE, Didier MOTHES, Landry RICHEZ, Sophie THIBAUT-MARROCCQ, Jean THUAULT, David THUILLIEZ

Absents : Aurélien DARMAGNAC, Marie-France MELIN, Johan PEREIRA, Stéphane SOULARD, Emmanuelle VIROULET-L'HOTE

Absents excusés : Delphine POIROT

Madame Florence GERVASONI a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 le quorum étant atteint.

Liste des délibérations :

	Décision du Maire	<u>Sens des votes</u>
1	Approbation du dernier procès-verbal – 07/01/2025	Unanimité
2	Demande de subvention pour la création d'un aménagement de sécurisation sur la route du savignon DR 109 Jean Dubos	Unanimité

Le Maire informe le Conseil qu'il retire deux délibérations à l'ordre du jour : l'approbation du Compte Financier Unique 2024 et l'affectation du résultat 2024. En effet nous avons transmis ces documents à la trésorerie, mais nous n'avons pas reçu en retour le visa de contrôle qui valide nos écritures, en conséquence nous ne pouvons pas délibérer.

DECISION DU MAIRE du 07/01/25 à ce jour :

Etat des Autorisations d'Urbanisme

Nature de la demande	Nom et adresse	Nature des travaux	Décision
DP34	Feige	Panneaux solaire	Accord
DP29	Sclafert	Changement d'ouverture	Accord
PC 05	Gaudichon	Création d'une maison + Agrandissement	Accord

Liste des Arrêtés 2024 suite au dernier CM du 05/11/2024

<u>N°</u> <u>Arrêté</u>	<u>Libellé</u>	<u>Date</u>
01-2025	Arrêt du maire portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement Vélo Club Barsacais	09/01/2025

02-2025	Arrêté de police de la circulation travaux de réfection de la chaussée croisement de la vierge	17/01/2025
03-2025	Arrêté de police de la circulation travaux d'alimentation d'eau route de Tursan	18/01/2025

1-OBJET : approbation du procès-verbal de la séance du 7 janvier 2025

Monsieur le maire soumet à l'assemblée le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 janvier 2025.

Aucune remarque n'ayant été émise, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Vote : UNANIME

2 OBJET : Demande de subvention pour la création d'un Aménagement de sécurisation sur la route du sauvignon RD 109 : Jean Dubos

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le projet d'aménagement de sécurisation routière sur la route du sauvignon est estimé à 42 672€ par un cabinet d'étude.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subvention de l'Etat - dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) au titre de l'aménagement de bourg ayant pour objet d'améliorer la sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de réaliser cette opération pour une enveloppe H.T. 35 560 € soit 42 672 € T.T.C.
- Décide de présenter un dossier de demande de subvention ETAT dans le cadre de la programmation 2025 ;
- s'engage à financer l'opération 150- Sécurité Routière de la façon suivante :
 - subvention Etat / D.E.T.R. : 10 668 €
 - autofinancement (sur le H.T.) : 24 892 €
- Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessous référencée.

VOTE : UNANIME

3- Point effectif de l'école

Le maire rend compte au conseil de la réunion organisée le 28 janvier à Langon par l'inspectrice d'académie concernant l'évolution des effectifs des écoles au niveau du département et du Sud-Gironde. Le constat est clair : il y a une baisse générale des effectifs et de la projection montre que cette tendance perdurera et touchera bientôt le secondaire. Ceci est la conséquence directe de la baisse de la natalité en France. En 2025 il y aura plus de décès que de naissance sur le territoire national.

Nous observons la même tendance au niveau du SIRP, et nous sommes plus en position de perdre une classe que de maintenir le dispositif actuel. Nous aurons une première indication fin mars avec les décisions de l'éducation nationale pour la rentrée 2025.

A moyen terme, l'inspectrice lors d'une réunion tenue en mairie de Pujols dernièrement a annoncé qu'une réflexion globale sur la carte scolaire est à l'étude. Le principe des SIRP n'est pas remis en cause, mais la question de la taille critique est posée.

4-Dossier Gamaury

Le Préfet a donné son accord pour que l'expulsion de Monsieur Gamaury soit exécutée à partir du 1 Avril. La question de l'occupation de cet appartement est à trancher : relouer ou vendre.

Le conseil souhaite étudier la mise en place d'une copropriété sur ce bâtiment afin de se donner la possibilité de vendre par appartement. Un cabinet de géomètre sera contacté.

Question Diverses :

- **Immeuble Fauché**

Nous avons rencontré DOMOFRANCE qui étudie le dossier et qui nous fera un retour mi-février. Nous saurons à cette date si ce bailleur souhaite s'engager dans ce programme.

Nous avons engagé le nettoyage des abords.

La procédure de modification du PLU pour créer un accès via la rue de Diane et l'impasse d'Artémis est engagée. Pour rappel une réunion publique est organisée le 18 Février.

- **Défibrillateur**

L'appareil en place dans le SAS du foyer Rural depuis 2009 n'est plus couvert par un contrat de maintenance et pourrai engager notre responsabilité en cas de défaillance.

Le maire rappelle que cet équipement n'est pas obligatoire. Le conseil décide néanmoins de le remplacer et souligne la nécessité de renforcer la communication auprès des administrés.

L'investissement est de 3534€ sur 5 ans.

- **Passage piétons**

Les parents d'élèves avaient souhaité que le passage pour piétons devant l'école soit sécurisé du fait de l'incivilité chronique de quelques parents. La mairie avait disposé des jardinières pour répondre à cette demande. Elles ont été systématiquement vandalisées. Le maire a adressé un courriel aux représentants des parents d'élèves dénonçant ces comportements et les informant que la municipalité n'investirait pas dans un autre dispositif.

Le conseil municipal est solidaire de cette décision.

- Le maire informe le conseil que l'évacuation des campements de ROMS qui s'étaient installés en décembre nous a coûté 14 000 €.

Malheureusement nous constatons de nouveau depuis le 1 février une nouvelle installation, malgré les obstacles que nous avons fait réaliser pour éviter une nouvelle intrusion.

Le Maire a écrit au sous-préfet pour l'informer de cette situation, et lui a signifié qu'en aucun cas la commune ne supporterait de frais pour les expulser. Dossier à suivre.

- Suite à notre demande nous avons reçu un premier devis pour l'installation de panneaux photovoltaïque sur le toit du foyer rural

Le conseil souhaite avoir plusieurs devis avant de se prononcer.

Cet équipement pourrait être éligible à une subvention du Fond Vert. En tout état de cause c'est l'attribution ou pas de cette subvention qui conditionne la décision d'engager cet investissement.

- Sur proposition de Didier Mothes, le Conseil valide la décision d'organiser la fête de la musique le 28

Juin. Monsieur Mothes confirme auprès de l'orchestre pressenti, qui est le même que l'année dernière. Le principe d'une restauration légère payante assurée par un prestataire est décidée.

La séance est levée à vingt heure trente.

Signature du Maire	Signature Secrétaire de Séance
	

